

Instructions aux auteurs

(1. version courte ; 2. vérification ; 3. version complète)

Les *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France - Academic Notes of the Academy of Agriculture of France (N3AF)* sont un journal électronique d'information et d'éducation scientifique, technologique et technique à comité de lecture, en accès libre, dont l'objectif est de permettre aux chercheurs de faire connaître rapidement leurs travaux à la communauté internationale.

ISSN 2966-702X (printed)
eISSN 2967-2139 (electronic)
DOI : <https://doi.org/10.58630/pubac.not.17611>

Les articles sont tous publiés (sauf exception explicite) sous la licence CC BY 4.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>) [Cette licence permet à d'autres de distribuer, de remixer, de modifier et de développer votre travail, même à des fins commerciales, à condition qu'ils vous attribuent le mérite de la création originale.]

La revue offre une information actualisée et rigoureuse à propos de tous les domaines couverts par les dix sections de l'Académie d'agriculture de France :

section 1 : productions végétales ;
section 2 : forêts et filière bois ;
section 3 : élevage ;
section 4 : sciences de l'humain et de la société ;
section 5 : interactions milieux-êtres vivants ;
section 6 : sciences de la vie ;

section 7 : environnement et territoires ;
section 8 : alimentation humaine ;
section 9 : agrofournitures ;
section 10 : économie et politique.

La revue publie des articles de divers types (voir le paragraphe 3.6 de ce document).

La revue (en ligne, sur le site de l'Académie d'agriculture de France : <https://www.academie-agriculture.fr>) est au modèle diamant à accès ouvert, à savoir que ni les auteurs ni les lecteurs ne payent.

Les manuscrits sont soumis par email à l'adresse : notes-academiques@academie-agriculture.fr.

Ils sont évalués en double anonymat : jusqu'à la publication et éventuellement après, les auteurs ignorent qui sont les éditeurs et les rapporteurs, et les éditeurs et rapporteurs ignorent qui sont les auteurs.

Les manuscrits soumis doivent être conformes aux instructions décrites ci-dessous. Si tel est le cas, dès leur réception, ils sont enregistrés et déposés sur le site académique (consultable seulement par les éditeurs secrétaires), afin de témoigner éventuellement d'une antériorité des auteurs.

Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)

Instructions aux auteurs

Les personnes qui acceptent d'être les rapporteurs de manuscrits, à l'invitation des éditeurs en charge des manuscrits, sont invitées à analyser les textes plutôt en tant qu'experts qu'en tant qu'« évaluateurs » ou « réviseurs ». Leur anonymat est assuré, tant qu'elles le désirent. Leur rôle, qui est essentiel pour la publication d'articles d'excellente qualité, est de donner des conseils aux auteurs pour l'amélioration de leurs manuscrits, lesquels ne sont publiés que lorsque l'éditeur en charge et les rapporteurs conviennent que la qualité est suffisante pour la publication. En cas de désaccord, les manuscrits ne sont publiés que si les arguments des auteurs convainquent éditeur et rapporteurs.

Il est essentiel que le processus se fasse dans le double anonymat le plus complet, de sorte que les rapporteurs sont invités à ne pas contacter directement les auteurs, ni les auteurs les rapporteurs : tous les échanges doivent transiter anonymement par le secrétariat de rédaction.

Le présent document contient les éléments suivants :

[1. une version abrégée des instructions aux auteurs,](#)

[2. un tableau récapitulatif qui permet de vérifier les manuscrits avant de les soumettre,](#)

[3. une description détaillée et complète des règles de préparation des manuscrits.](#)

Instructions aux auteurs

1. Les conseils aux auteurs (version courte)

En 2016, l'Académie d'agriculture de France a créé, sur le site internet de l'Académie, une publication qui présente des travaux scientifiques, technologiques ou techniques de qualité académique, à l'instar des articles publiés dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, mais dans son domaine de compétence, représenté par les dix sections de l'Académie d'agriculture de France (voir <http://www.academie-agriculture.fr/>).

La revue est dirigée par un Comité éditorial composé (par ordre alphabétique) de :

Sylvie Alexandre, Pere Arus, Yves Brunet, Roisin Burke, Philippe Chemineau, Yves Combarnous, Noëlle Dorion, Mylène Durand-Tardif, Christian Ferault, Maria Halamska, Bruno Hérault, Gilles Lemaire, Pascal Marty, Nicole Mathieu, Marie-Claude Maurel, Alain Pavé, Douglas Rutledge, Philippe Schmidely, Paulo Sobral, Patrick Svensson, Hervé This, Charles Vincent, Nadine Vivier.

Sont membres de droit les secrétaires de section de l'Académie d'agriculture de France.

Yves Brunet, Noëlle Dorion, Mylène Durand-Tardif, Hervé This et Nadine Vivier sont les « éditeurs secrétaires » du Comité éditorial, en charge de recueillir les manuscrits, de mettre en œuvre les modalités de leur analyse critique en vue de leur amélioration (double anonymat, avec l'intervention d'un « éditeur » et de deux rapporteurs indépendants), puis de les préparer pour la publication selon les modalités indiquées dans ce document.

Nous invitons les auteurs potentiels à soumettre des manuscrits à l'adresse notes-academiques@academie-agriculture.fr et à inviter des collègues à publier dans cette revue.

1.1. Quels articles ?

Les manuscrits peuvent être soumis pour une des rubriques suivantes :

1. Le « groupe vert » : articles de recherche, articles historiques, articles de données originales

2. Le « groupe bleu » : articles de synthèse, perspectives.

3. Le « groupe orange » : notes d'opinion, commentaires, éditoriaux, présentations de livres et d'articles.

4. Le « groupe pourpre » : cours, matériel didactiques, autres activités d'enseignement, démonstrations, expériences de laboratoire.

5. Le « groupe rouge » : documents éditoriaux
Pour plus de détails, voir le paragraphe 3.6.

Tous les textes soumis doivent être originaux. En aucun cas, la revue ne republiera des textes déjà publiés, que ce soit dans des documents imprimés ou sur Internet. En outre, les auteurs doivent être des individus identifiés, éventuellement en grand nombre, mais pas des groupes ou des institutions.

1.2. Publiés dans quel contexte ?

Les articles seront exclusivement accessibles en ligne (pas de publication imprimée, sauf pour le dépôt légal). Ils sont libres et ouverts (*free* et *open*), c'est-à-dire que les auteurs ne paient pas pour être publiés (ce qui évite les conflits d'intérêts) et que leurs articles seront librement accessibles à tous sur le site académique. Sauf exception, tous les articles sont publiés en open access sous la licence CC BY 4.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

Les articles sont référencés : Auteurs, Année, Titre, Revue, Numéro de

Instructions aux auteurs

publication, Pages, comme indiqué dans les textes publiés (voir aussi la version longue de ce document).

Sauf accord explicite contraire, les auteurs qui soumettent un manuscrit acceptent qu'il soit publiés en open access article sous la licence CC BY 4.0

(<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

1.3. La préparation des manuscrits

Les manuscrits peuvent être rédigés en français ou en anglais.

Les auteurs doivent garantir que les manuscrits soumis sont originaux, n'ont pas été publiés précédemment et ne font pas l'objet d'une soumission dans une autre revue.

Les auteurs qui soumettent un manuscrit doivent indiquer pour quelle rubrique de la revue le manuscrit est préparé (voir la liste dans la version longue), et elle doit inclure les fichiers suivants :

1. Un fichier .doc ou .docx, ou .odt qui contient :
 - le titre,
 - les noms des auteurs,
 - leurs affiliations,
 - la mention du ou des auteurs correspondants, avec leur adresse email),
 - des remerciements éventuels,
 - des dédicaces éventuelles,
 - la répartition du travail entre les auteurs,
 - des déclarations d'intérêts ou d'absence d'intérêts.
2. Un fichier .doc, ou .docx, ou .odt, complètement anonyme, qui contient :
 - le titre, en français et en anglais,
 - un résumé en français (un seul paragraphe, moins de 130 mots),
 - un *abstract* en anglais (moins de 130 mots ; *l'abstract* doit être l'exacte traduction du résumé),
 - des mots clés en français, par ordre

alphabétique (3 à 6),

- des *keywords*, en anglais (les mêmes qu'en français),

- le corps de l'article, en français ou en anglais ; le caractère utilisé doit être le Times new roman, corps 12, double interligne ; les lignes doivent être numérotées.

3. Une version .pdf du fichier .doc (ou .docx, ou .odt) de l'article.

4. Des fichiers séparés pour les figures et leurs légendes, pour les tables et leurs légendes.

La longueur des textes doit être inférieure à 50 000 caractères, espaces compris (mais pour certains types de textes, des tailles plus courtes doivent être respectées ; voir la version longue de ces instructions aux auteurs).

Le style scientifique refuse les intangibles, les mystères et les personnalisations. Les sentiments et les fictions n'ont pas leur place dans ces textes. Il faut clairement définir les termes et convenir de leur signification, y compris l'établissement des organismes de normalisation pour créer une nomenclature universellement acceptée.

L'usage métaphorique de termes est considéré comme un signe de réflexion médiocre, et l'usage de la première personne du singulier (« je ») est très vivement déconseillé.

Il n'y a au maximum que deux niveaux de titres, en gras, de la même taille que le texte (avec une numérotation en chiffres arabes : 1, 1.1, 1.2, etc.).

Les notes de bas de page ou de fin de texte ne sont pas acceptées.

Les intertitres feront au maximum deux lignes, dans la typographie des maquettes.

Les noms propres seront en minuscules, à l'exception de l'initiale (on suivra le *Code typographique* pour l'emploi des capitales, notamment).

Les termes en langues étrangères, en latin ou en grec seront en italiques.

Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)

Instructions aux auteurs

Les unités doivent être exprimées dans le Système international d'unités (<https://www.bipm.org/en/measurement-units>).

Les acronymes ou abréviations doivent être explicités la première fois qu'ils apparaissent dans le texte, en utilisant les majuscules habituelles ; ils ne doivent pas être séparés par des points ; par exemple, « AAF » pour Académie d'agriculture de France.

Pour les noms d'institutions ou les noms propres, l'usage du *Code typographique de l'Imprimerie nationale* sera respecté : seuls les mots jusqu'au premier nom (y compris celui-ci) seront mis en majuscules (par exemple : Société nationale des chemins de fer, Première Guerre mondiale).

Pour les listes, la numérotation en chiffres arabes doit être utilisée, le cas échéant. Pour des énumérations, on utilisera des tirets (et pas des puces).

Les appels de références se font dans le texte, avant le point final des phrases sous une des formes suivantes « (Durand, 1982) », « (Durand et Dupont, 1982) », « Durand *et al.*, 1982 », ou « (Dupont, 1982 ; Durand, 1984) » (ordre chronologique), ou « (Durand, 1982 ; 1984) ».

Les références bibliographiques, placées en fin d'article, seront classées par ordre alphabétique du nom de leur premier auteur et présentées selon la norme indiquée ci-dessous :

- article : Dupont JN, Durand A, Dubois M. 1992. Molecular biology of methanogens, *Annual Review of Microbiology*, 46 (3), 165-191. DOI : xxxxxx.

- livre : Malecot G. 1948. *Les mathématiques de l'hérédité*. Masson, Paris, 12-24. DOI : xxxxx.

Quand des pages différentes d'un même ouvrage sont citées, on indice les années par des lettres :

Malecot G. 1948a. *Les mathématiques de l'hérédité*. Masson, Paris, 12.

Malecot G. 1948b. *Les mathématiques de l'hérédité*. Masson, Paris, 15.

Malecot G. 1948c. *Les mathématiques de l'hérédité*. Masson, Paris, 19.

- sites internet :

https://scholar.google.fr/scholar?q=%22maillard+reaction%22&btnG=&hl=en&as_sdt=0%2C5 , dernier accès 2021-09-03.

Les références aux articles acceptés pour publication doivent être citées de la même manière que les autres, mais avec la mention « sous presse » suivant le nom de la revue.

À noter que les articles gagnent à être illustrés. Les figures, photos ou diagrammes doivent être fournis par les auteurs sous forme numérique (voir les différents formats dans la version longue), en qualité imprimable.

Les auteurs doivent s'assurer que ces images sont libres de droits ou obtenir des auteurs et éditeurs l'autorisation de reproduction.

Les figures doivent être appelées dans le texte et accompagnées d'une légende (moins de 130 mots) ; leur origine doit être indiquée, même en cas de droits libres.

Les tableaux doivent être appelés dans le texte et référencés de la même manière que les figures (mais leur légende est située au-dessus d'eux).

Lorsque des techniques d'assistance par intelligence artificielle ont été utilisées au cours de l'écriture du manuscrit, utilisez la formulation suivante :

« Lors de la préparation de ce travail, le(s) auteur(s) a (ont) utilisé(s) [NOM OUTIL / SERVICE] afin de [RAISONNER]. Après avoir utilisé cet outil/service, le(s) auteur(s) a (ont) révisé(s) et édité(s) le contenu au besoin et assume(nt) l'entière responsabilité du contenu de la publication.

Lorsque des technologies assistées par l'IA n'ont pas été utilisées dans le processus d'écriture, utilisez la formulation suivante : « Les auteurs n'ont utilisé aucune technique d'assistance par l'intelligence artificielle dans le processus d'écriture »

Instructions aux auteurs

1.4. Le circuit éditorial

La revue est dirigée par un Comité éditorial composé de personnalités internationalement reconnues et d'académiciens des différentes sections de l'Académie d'agriculture de France. Cinq membres de ce comité sont Éditeurs Secrétaires, à savoir Yves Brunet, Noëlle Dorion, Mylène Durand-Tardif, Hervé This et Nadine Vivier.

Les articles des *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France* (N3AF) sont publiés au terme du processus suivant :

1. Les manuscrits préparés selon les procédures ci-dessus sont soumis par courriel à notes-academiques@academie-agriculture.fr. Ils

peuvent être accompagnés de propositions de rapporteurs compétents et indépendants (s'il n'y a pas de conflits d'intérêts) et des noms de concurrents.

2. À réception d'une soumission, le manuscrit complet (incluant tous les fichiers stipulés plus haut) est officiellement déposé sur le site académique (pour attester d'une éventuelle antériorité). Son anonymat est alors vérifié.

3. Le résumé et l'abstract sont alors envoyés, sans mention des auteurs, au Comité éditorial, lequel propose des noms de collègues susceptibles d'assurer le processus d'évaluation par les pairs (« Éditeurs en charge »).

4. L'Éditeur en charge finalement retenu reçoit le manuscrit, les figures et les tableaux, et il se charge de faire discuter le texte par au moins deux rapporteurs indépendants, dont un au moins doit être extérieur à l'Académie.

Ces experts sont invités (dans un délai de 15 jours) à donner un avis factuel, détaillé et motivé, sans aucun jugement de valeur, sur la possibilité de publier l'article.

Surtout, les rapporteurs sont invités à prodiguer des conseils aux auteurs pour qu'ils puissent améliorer leur manuscrit et le rendre de qualité

scientifique publiable, conformément aux règles de l'évaluation par les pairs.

5. Dès réception des documents produits par les rapporteurs, l'Éditeur en charge les transmet anonymement au secrétariat de rédaction, qui vérifie le bon anonymat des commentaires (rapports et synthèse éventuelle de la part de l'Éditeur en charge), et les transmet de manière anonyme aux auteurs en demandant à ces derniers une réponse argumentée (point 6, ci dessous).

6. Les auteurs doivent renvoyer au secrétariat de la revue (si possible dans un délai de 15 jours) le manuscrit corrigé, les changements effectués au manuscrit étant très clairement apparents (option « suivi des modifications » du logiciel de traitement de texte). Ils doivent accompagner le texte modifié d'un document qui répond point à point à toutes les observations des éditeurs et des rapporteurs, que les propositions effectuées aient été acceptées ou non.

Le secrétariat de la revue vérifie l'anonymat de ces deux documents avant de les transmettre à l'Éditeur en charge, lequel les transmet ensuite aux rapporteurs, en leur demandant si le manuscrit a atteint le stade « publiable ».

7. Les échanges entre auteurs et rapporteurs, orchestrés par l'Éditeur en charge et filtrés par le secrétariat (anonymat seulement), se poursuivent jusqu'à ce que l'Éditeur en charge et les rapporteurs considèrent le manuscrit comme publiable.

8. Lorsque le manuscrit est accepté, un secrétaire de rédaction ajoute au manuscrit les informations sur les auteurs, et le manuscrit est renvoyé aux auteurs pour une dernière relecture. Aucune modification du contenu n'est autorisée à ce stade ; les auteurs ne peuvent pas modifier le texte accepté pour publication, sauf s'ils le soumettent à nouveau.

9. Simultanément, les éditeurs et rapporteurs

Instructions aux auteurs

sont interrogés sur la possibilité d'être cités dans la publication (dans le cas de co-rapporteurs, c'est-à-dire de personnes auxquelles les rapporteurs ont demandé de l'aide pour l'analyse des manuscrits, la confidentialité s'étend à elles, et elles peuvent être citées). L'anonymat des rapporteurs et des éditeurs en charge est à leur entière volonté. Il est conservé tant qu'ils n'indiquent pas un souhait éventuel de lever l'anonymat.

10. À la réception du manuscrit corrigé, une mise en page est faite, et les premières épreuves sont envoyées au comité de rédaction, qui peut poser des questions aux auteurs (dans les 48 heures).

11. Les épreuves accompagnées de questions ou de propositions sont ensuite envoyées aux auteurs, qui ne peuvent que répondre aux remarques du comité de rédaction et proposer des corrections orthographiques ou typographiques. Ils ne sont pas habilités à discuter de la mise en page et de la typographie, qui restent de la responsabilité de la revue, et ils doivent accepter les normes éditoriales de la revue.

Le Comité Éditorial :

Sylvie Alexandre : ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire, présidente du groupe de travail lait de l'Observatoire des prix et des marges en agriculture, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 2).

E : sylvie.alexandre1212@gmail.com.

Pere Arus : chercheur émérite à l'IRTA, du Centre de Recerca en Agrigenòmica CSIC-IRTA-UAB-UB (CRAG)

Paul Brassley : Honorary University Fellow de l'Université d'Exeter.

Yves Brunet : directeur de recherche de classe exceptionnelle, INRAE Bordeaux, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 7).

Roisin Burke : professeur au Technological University Dublin, Irlande.

E : roisin.burke@TUDublin.ie

Philippe Chemineau : directeur de recherche émérite INRAE, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 3)

E: Philippe.Chemineau@inrae.fr

Yves Combarrous : directeur de recherche émérite au CNRS, équipe BIOS de l'UMR INRAE-CNRS-Université de Tours "Physiologie de la reproduction et des comportements" du Centre INRAE Val de Loire (Nouzilly), membre de l'Académie d'agriculture

Noëlle Dorion : professeure honoraire, Institut Agro Angers, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 1).

E : n.dorion@orange.fr

Mylène Durand-Tardif : directeur de recherche INRAE, membre de l'Académie d'agriculture (section 6).

Christian Ferault : directeur de recherche honoraire de l'Inra, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 10).

Malcolm Hadley : membre du secrétariat du programme sur l'homme et la biosphère (MAB) et de son réseau mondial des réserves de la biosphère, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 2).

Maria Halamska : Professeur à l'Institute of Rural and Agricultural Development of the Polish Academy of Sciences, Head of the Department of Rural Sociology.

Bruno Héroult : chef du centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, conseiller scientifique de Futuribles international, membre du Collège de prospective, membre de l'Académie d'agriculture de France (Section 8).

Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)

Instructions aux auteurs

Gilles Lemaire : directeur de recherche honoraire de l'INRA, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 5).

Pascal Marty : directeur de la Maison française, Oxford (UK).

Nicole Mathieu : ancienne directrice du laboratoire STRATES Université Paris 1/CNRS, ancienne rédactrice en chef adjoint de la revue Natures-Sciences-Sociétés, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 7).

Marie-Claude Maurel : directrice d'études honoraire à l'EHESS, membre du Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 4).

Jean-Claude Mounolou : professeur honoraire de l'université Paris-Saclay, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 6).

Alain Pavé : professeur émérite de l'université Claude Bernard Lyon 1, membre de l'Académie des technologies, membre de la Sigma-Ksi Scientific Research Society (USA), membre de l'Académie d'agriculture de France (section 6).

Douglas N. Rutledge : professeur de chimie analytique et de chimométrie, Faculté de pharmacie, université Paris-Saclay, France, Muséum national d'histoire naturelle, Charles Sturt University, Wagga Wagga, Australia
E: douglas.rutledge@universite-paris-saclay.fr

Philippe Schmidely : professeur de sciences animales, AgroParisTech, Université Paris-Saclay, France, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 3)
E-mail: Philippe.schmidely@inrae.fr,
philippe.schmidely@agroparistech.fr

Paulo Jose do Amaral Sobral : professeur de physico-chimie des aliments, université de Sao Paulo, Faculté de zootechnie et d'ingénierie

alimentaire, Brésil.
E : pjsobral@usp.br

Patrick Svensson : professeur d'histoire agraire, université suédoise des Sciences de l'agriculture; membre d'Académie Royale d'agriculture et de sylviculture de Suède (section général).

Hervé This : physico-chimiste Inrae, directeur du Centre international de gastronomie moléculaire et physique AgroParisTech-Inrae, professeur consultant AgroParisTech, directeur scientifique de la Fondation Science & culture alimentaires (Académie des sciences), membre de l'Académie d'agriculture de France (section 8).
E : herve.this@inrae.fr

Charles Vincent : entomologiste, consultant scientifique, vice-président de l'International Society for Pest Information (ISPI), membre du Groupe de travail sur l'agriculture biologique, Académie d'agriculture de France.
<https://sites.google.com/view/cvincententomologist>

Nadine Vivier : professeur des universités émérite (histoire rurale contemporaine), membre de l'Académie d'agriculture de France (section 4).

Sont aussi membres de droit du Comité éditorial les Secrétaires de section de l'Académie d'agriculture de France (<https://www.academie-agriculture.fr/academie/fonctionnement/commissions>) et les membres du Bureau (<https://www.academie-agriculture.fr/membres/bureau>).

Éditeurs secrétaires :

Yves Brunet,
Noëlle Dorion,
Mylène Durand-Tardif,
Hervé This,
Nadine Vivier.

Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)

Instructions aux auteurs

Pour toute soumission de manuscrits, utiliser
l'adresse :

notes-academiques@academie-agriculture.fr

Instructions aux auteurs

2. À vérifier avant toute soumission

Droits d'auteur :

Sauf indication contraire, les articles sont publiés en *open access article* sous la licence CC BY 4.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Titre

- Le titre de l'article reflète-t-il son contenu ?
- La longueur du titre est-elle adéquate ?
- Le titre informe-t-il correctement le lecteur du contenu ?
- Le titre est-il en français ET en anglais ?

Mots clés

- Les mots-clés sont-ils appropriés, en accord avec le texte ?
- Sont-ils en nombre compris entre 3 et 6 ?
- Les mots-clés sont-ils donnés en français ET en anglais ?
- Sont-ils rangés par ordre alphabétique ?

Résumés

- Le résumé correspond-il au contenu du texte ?
- Le résumé (pour un article original) est-il structuré comme suit : Introduction, Matériels et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion ?
- Le résumé est-il suffisamment précis pour expliquer le contenu du texte ?
- Le résumé est-il donné en français ET en anglais ?
- Le résumé est-il corrigé par une personne de langue maternelle anglaise ?

Introduction

- L'introduction traite-t-elle des éléments connus et inconnus en relation avec le sujet de l'étude ?
- L'introduction se termine-t-elle par l'objectif de l'article ?

Matériels et méthodes

- Cette section comprend-elle suffisamment

d'informations pour comprendre et reproduire la manière dont le travail a été effectué ?

- L'étude a-t-elle été évaluée par un comité d'éthique ?
- Des équipements spéciaux ont-ils été utilisés pour cette étude ? Si oui, évitez les photos montrant les noms commerciaux.

Résultats

- Avez-vous vérifié qu'il n'y a pas d'erreur dans la présentation des données (dans les figures, les tableaux, etc.) ?
- Avez-vous vérifié qu'il n'y a pas de redondance dans la présentation des données (graphiques et tableaux montrant les mêmes données, texte donnant les mêmes données que les graphiques, etc.) ?
- Avez-vous vérifié que les résultats sont synthétisés ?
- Avez-vous vérifié qu'aucune hypothèse n'a été utilisée dans la présentation des résultats (ceci devrait être fait dans la partie Discussion, sauf pour la mise en œuvre d'expériences complémentaires) ?
- Les tests statistiques sont-ils suffisants et appropriés ?

Discussion

- Montrez-vous les principales conséquences des résultats ?
 - Les forces et les faiblesses du travail sont-elles montrées ?
 - Les limites de l'étude sont-elles discutées ?
 - Les faiblesses de la section Matériels et Méthodes sont-elles discutées, en relation avec d'autres publications ?
- Les hypothèses explicatives liées aux résultats sont-elles exposées ?
- Les questions ouvertes sont-elles exposées ?

Utilisation d'outils mettant en œuvre de l'intelligence artificielle pour l'écriture du manuscrit

Instructions aux auteurs

Lorsque des techniques d'assistance par intelligence artificielle ont été utilisées au cours de l'écriture du manuscrit, utilisez la formulation suivante :

« Lors de la préparation de ce travail, le(s) auteur(s) a (ont) utilisé(s) [NOM OUTIL / SERVICE] afin de [RAISONNER]. Après avoir utilisé cet outil/service, le(s) auteur(s) a (ont) révisé(s) et édité(s) le contenu au besoin et assume(nt) l'entière responsabilité du contenu de la publication.

Lorsque des technologies assistées par l'IA n'ont pas été utilisées dans le processus d'écriture, utilisez la formulation suivante : « Les auteurs n'ont utilisé aucune technique d'assistance par l'intelligence artificielle dans le processus d'écriture »

Remerciements et financements

- Avez-vous obtenu l'accord écrit des personnes que vous remerciez ?
- Si le travail a été financé, avez-vous cité l'institution de financement ?

Contribution des auteurs

- Le rôle de chaque auteur est-il explicité ?

Déclaration d'intérêts

- Chaque auteur a-t-il déclaré ses intérêts éventuels, ou indiqué qu'il n'y avait pas d'intérêts relatifs aux travaux présentés ?

Références

- Les références sont-elles rédigées conformément aux instructions aux auteurs ?
- Toutes les références listées ont-elles été vérifiées ?
- Sont-elles toutes appelées dans le texte principal ?
- Toutes les références citées dans le texte sont-elles listées dans la liste des références ?
- Les références sont-elles classées par ordre alphabétique ?
- Les références sont-elles sélectionnées en fonction de leur pertinence ?

Tableaux

- Avez-vous appelé tous les tableaux dans le texte principal ?
- Avez-vous donné un titre explicite à tous les tableaux ?
- Toutes les abréviations données dans les tableaux sont-elles décrites dans la légende du tableau ?
- Les lignes des tableaux sont-elles classées de manière cohérente ?
- Les données importantes sont-elles sélectionnées ?
- Si les données proviennent d'une source déjà publiée, avez-vous demandé et obtenu l'accord de l'éditeur (copyright) ?
- Les tableaux sont-ils appelés par ordre d'apparition dans le texte principal ?
- Tous les tableaux sont-ils nécessaires ou certains d'entre eux pourraient-ils être transférés dans les données supplémentaires ?

Figures

- Toutes les figures sont-elles citées dans le texte principal ?
- Toutes les figures ont-elles une légende explicite ?
- Si les données sont tirées d'une source publiée précédemment, avez-vous demandé l'autorisation de reproduction (copyright) ?
- Les figures sont-elles présentées dans le bon ordre ?
- La résolution des figures est-elle suffisante ?
- Avez-vous nettoyé les figures de toute information personnelle ou confidentielle ?
- Les légendes comportent-elles l'indication du crédit ?

Format et contenu

- La longueur est-elle conforme aux instructions aux auteurs ?
- Avez-vous respecté toutes les recommandations des Instructions aux auteurs ?
- Tous les fichiers texte sont-ils en .doc ?

Instructions aux auteurs

- Avez-vous vérifié l'orthographe, la grammaire, la ponctuation et la typographie ?
 - Le texte est-il clair ?
 - Avez-vous vérifié qu'aucune partie du manuscrit n'a été dupliquée ou plagiée ?
 - Avez-vous vérifié que l'article ne contient aucune phrase personnelle ?
 - Avez-vous vérifié qu'aucune partie du manuscrit n'a été dupliquée ou plagiée ?
 - Avez-vous vérifié que l'article ne contient aucune phrase insultante ou diffamatoire ?
- suyvante.**

Processus de révision lors du retour du manuscrit après la révision

- Si vous soumettez une version révisée, avez-vous répondu à tous les commentaires des examinateurs, à la fois par des modifications du manuscrit (.doc), et dans un document séparé ?
- Toutes les parties modifiées apparaissent-elles clairement (couleur, informations dans la lettre d'accompagnement) ?
- Avez-vous répondu à toutes les questions des examinateurs ?
- Avez-vous évité d'introduire de nouvelles erreurs dans la partie révisée ?
- Avez-vous répondu aux examinateurs d'une manière factuelle, polie, éthique et professionnelle ?

Envoi des fichiers

Manuscrit

- Existe-t-il un fichier pour le titre, les auteurs, les affiliations, les adresses, le ou les auteurs correspondants, les remerciements, la dédicace ?
- Existe-t-il un fichier .doc entièrement anonyme pour le manuscrit, ET un fichier .pdf pour le manuscrit ?
- Toutes les figures sont-elles dans des fichiers séparés ?

La description complète des recommandations figure à partir de la page

3. La description complète des instructions aux auteurs

3.1. Éthique

Les recherches faisant l'objet d'articles publiés aux *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France* doivent être menées de manière éthique et responsable et doivent respecter l'ensemble de la législation en vigueur, notamment le Code de la propriété intellectuelle.

Les *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France* souscrivent sans réserve aux bonnes pratiques de recherche défendues par le *Committee on Publication Ethics* (COPE).

Pour toute information sur l'éthique de la publication scientifique, consulter notre déclaration téléchargeable sur <https://www.academie-agriculture.fr/publications/notes-academiques>.

Et aussi :

<https://pubs.acs.org/userimages/ContentEditor/1218054468605/ethics.pdf>

Notamment, pour les études réalisées sur des humains ou des animaux, les auteurs doivent s'assurer que leurs études ont été conduites conformément au code d'éthique de l'Association médicale mondiale (déclaration d'Helsinki) :

<http://www.wma.net/en/30publications/10policies/b3/index.html> ; EU Directive 2010/63/EU.

Pour les expérimentations avec des animaux :

http://ec.europa.eu/environment/chemicals/lab_animals/legislation_en.htm.

Les travaux soumis doivent être conformes aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki et doivent avoir été soumis, s'ils le requièrent, soit à un comité consultatif de protection des personnes dans la recherche biomédicale (CCPPRB), soit à un comité

d'éthique. Quand un travail a été soumis à l'une de ces institutions, il doit en être fait mention dans le texte.

Pour les manuscrits dans les domaines des sciences de l'humain ou des sciences de la société, les auteurs doivent, conformément aux règles de ces disciplines, inscrire leur article dans le contexte historiographique et donc, rappeler les recherches qui ont précédé et leurs divergences.

3.2. Déclaration de soumission

La soumission d'un manuscrit implique que ce texte n'a pas été proposé précédemment à la même revue, et n'est pas publié ou en cours de révision dans une autre revue.

La soumission doit être acceptée par tous les auteurs.

Les auteurs acceptent que, si le manuscrit est accepté et publié, seul le fichier .pdf produit par la N3AF puisse être distribué (librement).

Afin de vérifier l'originalité du texte, le manuscrit peut être soumis à un logiciel de vérification ou à un outil anti-plagiat.

3.3. Soumission de manuscrits

Les manuscrits sont soumis par envoi à l'adresse électronique suivante : notes-academiques@academie-agriculture.fr.

Sauf discussion préalable dont le résultat qui devra être signalé sur le texte publié, la soumission vaut accord au fait que les articles soient publiés en *open access article* sous la licence CC BY 4.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Les auteurs sont invités à proposer des rapporteurs ou à signaler d'éventuels conflits qui empêcheraient que le manuscrit leur soit envoyé pour expertise à des collègues particuliers.

Instructions aux auteurs

ATTENTION : ce journal utilise un processus d'évaluation en double anonymat. Cela signifie que l'identité des auteurs n'est pas connue des éditeurs et rapporteurs, et *vice versa*.

Par conséquent, plusieurs dossiers sont nécessaires :

Fichier 1 :

Un fichier .doc séparé doit contenir le titre en français ET en anglais (obligatoire) ; chaque auteur est désigné (dans cet ordre) par son nom, le nom de son institution, l'adresse postale, ET le numéro de téléphone ainsi que l'adresse électronique. Un auteur (exceptionnellement plusieurs) correspondant doit être indiqué.

Les remerciements et dédicaces doivent également être insérés dans ce dossier.

Doivent figurer des déclarations d'intérêts de tous les auteurs, avec des indications pertinentes sur le financement et les liens d'intérêts (financiers, idéologiques, etc.) ; les auteurs sont invités à expliciter la nature des contributions des différents auteurs à l'article.

En vue de préserver absolument le double anonymat, lors du processus éditorial, ce fichier séparé sera tenu secret jusqu'à l'acceptation du manuscrit.

Responsabilité des auteurs, Co-autorat

Identification des auteurs. Toutes les personnes ayant contribué à la rédaction du manuscrit soumis à la revue ou aux recherches qui en sont à l'origine doivent être mentionnées dans la liste des auteurs, et leurs coordonnées précises (adresse électronique et affiliation exacte) fournies à la revue.

Cette liste de co-auteurs doit néanmoins se limiter aux personnes ayant fourni un apport réellement significatif. En cas de doute, des détails précis sur la contribution de chaque co-auteur pourront être réclamés par la revue.

Information des auteurs. L'auteur en contact avec la revue doit s'assurer de l'accord de tous ses co-auteurs à chaque étape du processus éditorial : soumission initiale, mais aussi dépôt de versions

révisées suite aux échanges avec les experts, et soumission de la version finale avant publication. Si l'accord d'un co-auteur fait défaut à quelque étape du processus éditorial que ce soit, y compris après l'acceptation pour publication, l'article pourra être rejeté.

Fichier 2 : le manuscrit

Ce fichier .doc, accompagné d'un fichier .pdf parallèle, doit contenir un résumé en français ET en anglais et des mots-clés, en français ET en anglais.

Le texte de l'article peut être en français ou en anglais.

Le fichier contenant le manuscrit ne doit jamais contenir d'informations sur le ou les auteurs : pas de nom, pas d'adresse postale ou électronique, pas de numéro de téléphone.

Le texte doit être en Times new roman, 12, double interligne, et les lignes doivent être numérotées.

Le fichier doit également inclure les références bibliographiques

Fichier 3 et suivants : figures, tableaux, matériels supplémentaires

Ces fichiers peuvent comprendre des schémas, des dessins, des photographies en couleur ou en noir et blanc. Ces documents doivent toujours être fournis sous forme de fichiers séparés : un fichier par figure ou un dossier zippé avec un fichier par figure.

Les auteurs doivent s'assurer qu'ils ont le droit d'utiliser ces images pour la publication.

Les tableaux doivent être présentés sous forme de fichiers .doc, ou .odt, ou .docx, et non sous forme d'images.

Le fichier doit également inclure les légendes des tableaux et des figures.

3.4. Présentation du manuscrit

La présentation formelle du manuscrit doit respecter l'ensemble des règles suivantes (le non-respect de ces règles entraînera le retour du manuscrit).

Instructions aux auteurs

Noter que le dernier article publié par la revue est celui qui doit servir de modèle.

1. Titre

Cette page doit comprendre le titre (en français ET en anglais) ; il doit être concis, donner de façon précise le sujet du travail, et ne doit pas comporter d'abréviations.

2. Résumés et mots-clés

Chaque article comprend un résumé en français et sa traduction en anglais, sans abréviation ni référence, de 130 mots maximum (un seul paragraphe).

Pour les articles originaux, les résumés sont de préférence structurés comme suit :

- Introduction ou Objectifs,
- Matériels et Méthodes,
- Résultats,
- Discussion,
- Conclusions et perspectives,
- Références.

La version anglaise du résumé doit être rédigée de la même manière que la version française et relue par un anglophone.

Les mots-clés (en français ET en anglais), plus de 3 et moins de 6, sans nécessairement répéter les termes du titre de l'article, doivent être pertinents ou descriptifs, et seront revus par l'éditeur pour permettre l'indexation de l'article. Ils sont indiqués par ordre alphabétique.

Veuillez noter que le résumé doit donner des résultats et des conclusions précises pour les sciences naturelles ; pour les sciences humaines et sociales, il faut indiquer les sources, les méthodes, les conclusions et les hypothèses.

3. Le texte

Le texte doit être donné en Times new roman, taille 12, double interligne, avec numérotation des lignes.

Il doit être rédigé dans un style clair, concis, précis et référencé. Il doit être compréhensible pour un lecteur extérieur au domaine étudié. Il doit respecter les règles classiques de la publication scientifique, c'est-à-dire que le texte ne doit pas répéter des informations publiées ailleurs, sauf à les citer en vue de les utiliser (par

exemple, texte entre guillemets avec citation du texte original), notamment pour :

- indiquer la nouveauté du travail,
- justifier les méthodes.

Les termes importants ne doivent pas être mis en gras, soulignés ou en italiques.

Le style scientifique refuse les intangibles, les mystères et les personnalisations. Les sentiments et les fictions n'ont pas leur place dans ces textes. Il faut clairement définir les termes et convenir de leur signification, y compris l'établissement de organismes de normalisation pour créer une nomenclature universellement acceptée. L'usage métaphorique de termes est considéré comme un signe de réflexion bâclée et l'usage de la première personne du singulier (« je ») est déconseillé.

Les sauts de ligne fréquents sont à éviter. Les événements passés doivent être décrits au prétérit ou au parfait. C'est le cas dans les sections « Matériels et méthodes » et « Résultats ».

Lorsque les noms des auteurs sont cités dans le texte, s'il n'y en a que deux, ils sont tous deux cités (séparés par « et » dans les articles français, et par « and » dans les articles anglais) ; s'il y en a plus de deux, le nom du premier auteur est suivi de la mention « et al. »

Les titres et les éventuels sous-titres peuvent être numérotés selon la règle de l'Afnor (1, 1.1, 1.2...) ; il ne peut y avoir plus de deux niveaux de sous-titre.

Les titres et sous-titres n'incluent pas les références, et ils doivent faire moins de trois lignes sur la maquette.

Les listes sont annoncées par des chiffres plutôt que par des lettres : respectivement (1), (2), au lieu de (a), (b), ou (i), (ii).

Les locutions et abréviations latines sont écrites en italique (*et al.*, *a priori*, *in vitro*...), et les règles du *Code typographique* doivent être respectées.

Il est demandé de numéroter les lignes du fichier texte dans un ordre croissant continu, afin de faciliter les échanges avec les éditeurs et avec les rapporteurs.

Instructions aux auteurs

Figures et tableaux

Figures et tableaux sont donnés dans des fichiers séparés.

Abréviations et acronymes

Seuls les abréviations et acronymes courants sont acceptés. Le terme complet doit précéder l'abréviation (mise entre parenthèses), lors de sa première apparition dans le texte, sauf dans le cas des unités de mesure internationales (celles-ci ne sont pas explicitées). Ensuite, une fois l'abréviation introduite, la forme complète ne doit plus être utilisée. L'utilisation d'abréviations est interdite dans le titre et doit être évitée dans les Résumés.

Notes de bas de page et notes de fin d'article

Les notes de bas de page et les notes de fin d'article, qui sont distinctes des références bibliographiques appelées dans le texte, ne sont pas acceptées.

Unités, symboles et noms de marques

Les symboles et les unités doivent être indiqués conformément aux règles internationales :

<http://www.bipm.org/en/about-us/>

<http://goldbook.iupac.org/>

Les unités de longueur, de masse, de volume sont m, kg, L, ou leurs multiples.

La marque d'un matériau, d'un produit, doit être indiquée avec l'abréviation TM et, entre parenthèses, le nom du producteur/fabricant.

Dans une phrase, les chiffres de 0 à 10 s'écrivent en lettres (zéro, dix) – sauf s'ils sont suivis d'une unité physique (par exemple, 2 kg). Une virgule est utilisée avant les chiffres décimaux en français, un point dans les textes anglais. Les isotopes sont présentés avec la masse atomique en exposant à gauche du symbole de l'élément (131I).

Tableaux

Les tableaux doivent être présentés sous forme de tableaux .doc, ou .odt, ou .docx, chacun sur une page séparée, avec leur légende avant le tableau.

Ils sont numérotés en chiffres arabes et indexés dans le texte par « (Tableau x) ». Ils peuvent être accompagnés de notes explicatives (sous le tableau).

Les auteurs sont invités à tenir compte de la taille d'une page écran pour une bonne lisibilité du tableau lors de sa mise en ligne.

Figures

Les figures doivent être fournies sous forme numérique, si possible en .jpg, avec une largeur de 8 ou de 17 cm.

La légende doit être fournie séparément, indiquant clairement le but de la figure et expliquant les abréviations qui apparaissent dans les images. Les crédits doivent être données en fin de légende, entre parenthèses.

Les figures peuvent être en noir et blanc ou en couleur.

En cas de reproduction partielle ou totale d'un document déjà publié, l'auteur doit fournir une autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs du document. La revue se réserve le droit de refuser les figures trop nombreuses ou de qualité insuffisante par rapport à l'intérêt de l'information fournie.

Les figures doivent être d'excellente qualité, soumises en format .jpg (mais des formats TIFF (.tiff), EPS (.eps), PDF (.pdf), JPEG (.jpeg) sont acceptés). Les documents PowerPoint sont à éviter.

Afin de permettre à l'éditeur et aux rapporteurs d'identifier facilement les figures soumises, il est demandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : "fig1.tif", pour le fichier de la figure 1 au format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou diagrammes.

La haute résolution est nécessaire pour la lecture et l'impression.

Documents complémentaires

Bien que des « articles de données » soient encouragés (voir plus loin), les auteurs peuvent soumettre des informations complémentaires

Instructions aux auteurs

avec leurs articles. Il peut s'agir de tableaux, de figures, de vidéos, de QCM, etc. L'objectif des suppléments électroniques est de faciliter la lecture d'un élément de l'article (par exemple, un grand tableau, trop de figures) ou d'approfondir un point de l'article, ou encore de prolonger le travail des auteurs.

Il est également possible de soumettre des éléments multimédias supplémentaires pour accompagner et enrichir les articles. Ces éléments (images, vidéos, audios, archives, tableaux, présentations, etc.) seront uniquement accessibles en ligne (le lien vers la page de référence étant indiqué dans le corps de l'article). Les auteurs peuvent fournir des images (.gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.), des vidéos (.mov, .avi, etc.), des podcasts (.mp3, .wma, .wav, etc.), des documents (.doc, .pdf, etc.), des feuilles de calcul (.xls, .csv, etc.) ou des présentations (.ppt, .pps, etc.).

Remerciements

Les remerciements éventuels apparaissent à la fin de l'article, avant les références. Ils comprennent la description des contributions pour lesquelles la paternité n'est pas requise, telles que les remerciements pour l'aide technique, la contribution matérielle, le financement. En particulier, elles peuvent inclure la description des intérêts pour lesquels un conflit est possible (voir ci-dessous).

Pour chaque auteur de la publication, des informations complémentaires peuvent être données, par exemple, travail expérimental, assistance technique, rédaction...

Références bibliographiques

Elles sont sous la responsabilité des auteurs et leur exactitude doit être vérifiée avant l'envoi du manuscrit.

Les règles éthiques de la citation doivent être respectées : les références doivent aller vers le ou les premiers auteurs ayant proposé l'idée ou le résultat référencé.

Il n'est pas recommandé de citer des articles publiés dans des revues non indexées. Les auto-citations doivent être utilisées avec parcimonie.

Toutes les références doivent être appelées dans le texte, les figures, les tableaux ou les légendes. Lorsqu'une référence est d'un seul auteur, l'appel (entre parenthèses) comprend le nom, puis une virgule et l'année de publication. Lorsqu'elle est signée par deux auteurs, les deux noms sont indiqués, séparés par « et ». S'il y a plus d'auteurs, l'appel dans le texte ne comprend que le premier nom suivi de « *et al.* ».

Lorsque deux références se suivent, elles apparaissent dans la même parenthèse, séparées par un point-virgule ; le même auteur de deux références citées dans la même parenthèse n'est mentionné que la première fois ; un point-virgule sépare la première et la deuxième date. Les lettres (a, b, etc.) sont ajoutées lorsqu'il y a plusieurs publications des mêmes auteurs la même année.

Les articles acceptés mais non encore publiés peuvent être référencés en indiquant la revue, l'année et le volume avec la mention [sous presse]. Les références à des communications personnelles, des thèses, des manuscrits en préparation ou soumis à des revues sont acceptées uniquement entre parenthèses dans le texte et ne doivent pas être incluses dans la liste bibliographique.

Toutes les références citées dans le texte, les tableaux ou les figures, y compris les légendes des figures et des tableaux, doivent figurer dans la liste des références et vice versa.

Les références données sont présentées selon les modèles suivants (les manuscrits dans lesquels le modèle n'est pas suivi seront renvoyés aux auteurs pour modification), où il convient de noter que les titres ne prennent que la majuscule, et que les noms des revues ne sont pas abrégés. Des DOI doivent être indiqués chaque fois qu'ils existent.

Article de journal :

Dupont JN, Durand A, Dubois M. 1992. Molecular biology of methanogens, *Annual Review of Microbiology*, 46 (3), 165-191. DOI: xxxxxx.

Article d'un supplément :

Instructions aux auteurs

Dupont JN, Durand A. 1992. Molecular biology of methanogens, *Annual Review of Microbiology Supplement*, 34-36. DOI: xxxxx

Livre :

Malecot G. 1948. *Les mathématiques de l'hérédité*, Masson, Paris, 428 p. [ou les pages correspondant à la citation, séparées par un trait d'union].

Chapitre de livre :

This H. 2012. Molecular gastronomy and olfaction. In Salesse R, Gervais R (eds) *Odorat et goût*, Editions Quae, Paris, France, 439-449.

Acte de conférence :

Dupont JN, Durand A. 1992. Molecular biology of methanogens, *Proceedings of the 7th Life Sciences Symposium*, Oct. 29-31, Knoxville (TN), 69-78. DOI: xxxxxx.

Thèse :

Valverde J. 2007. *Study of the modifications induced by various culinary and industrial treatments of pigment systems from immature pods of green beans (Phaseolus vulgaris L.); introduction of new analytical methods for the study of such systems* [thèse], Université Paris VI, Paris.

Référence au format électroniques :

Morse SS. 2020. Factors in the emergence of infectious diseases. *Emerging Infectious Disease*. <http://www.cdc.gov/ncidod/EID/eid.htm>, last access 2020-05-03.

Quand les documents ont un DOI, on le préférera à l'adresse internet.

3.5. Intérêts

Le journal suit les pratiques internationales en matière de relations d'intérêt. Toutes les soumissions de manuscrits doivent être accompagnées d'une déclaration de relations d'intérêt potentielles. Les sources de financement

des travaux doivent être divulguées.

Tous les auteurs doivent donc déclarer tout conflit d'intérêt potentiel dans leur travail en général en suivant les recommandations ci-dessous.

Un lien d'intérêt existe lorsqu'un auteur ou un co-auteur a des relations financières, idéologiques ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur fondamentale (intégrité de la recherche, etc.). Les principaux liens d'intérêts sont les intérêts financiers, les essais cliniques pour le compte d'une industrie de la santé, les interventions ponctuelles, les relations familiales, etc.

En cas d'absence de liens d'intérêts, les auteurs doivent le déclarer.

S'il existe un ou plusieurs liens d'intérêts pour un ou plusieurs auteurs de l'article, la liste complète de ces liens doit être mentionnée à la fin du manuscrit (avant les références bibliographiques).

Le rôle des différents auteurs dans la publication peut être indiqué : travail expérimental, fourniture de matériel, rédaction...

3.6. Instructions pour la rédaction

Tous les manuscrits soumis aux *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France*, sans exception, font l'objet d'un même traitement éditorial : afin d'aboutir à une publication de textes qui soient les meilleurs possible, les manuscrits sont confiés anonymement à un éditeur, qui demande, également anonymement, à des « pairs » une analyse critique visant à aider les auteurs à améliorer leur manuscrit. La procédure se déroule en double anonymat, et les manuscrits ne sont publiés que quand ils ont été acceptés par les rapporteurs, l'éditeur en charge et le comité éditorial du journal.

Tous les manuscrits doivent traiter de sujets qui font l'objet des travaux de l'Académie

Instructions aux auteurs

d'agriculture de France : productions végétales ; forêts et filières bois ; élevage ; sciences humaines et sociales pour l'alimentation, l'agriculture et l'environnement ; interactions milieux-êtres vivants ; sciences de la vie ; environnement et territoires ; alimentation humaine et filières alimentaires ; agrofournitures ; économie et politique.

Les manuscrits soumis doivent viser une des rubriques explicitées ci-dessous, rassemblées en quatre grands groupes (le cinquième est réservé à l'équipe éditoriale). L'indication de la rubrique proposée, lors de la soumission, est essentielle pour l'analyse des manuscrits par les éditeurs et rapporteurs, car les modalités d'évaluation dépendent du type d'article.

La présentation et la longueur du manuscrit (hors titre, résumé, références, tableaux et figures) varient en fonction des rubriques.

« Groupe vert » : Articles de recherche, Articles historiques, Articles de données originales

Dans ce groupe ne figurent que des articles originaux, présentant des résultats nouveaux.

Articles de recherche

Dans cette rubrique sont présentés des résultats scientifiques, technologiques ou techniques originaux, dans un format suffisamment détaillé pour permettre leur compréhension et leur reproduction.

La structure de ces articles dépend des règles de la discipline à laquelle appartiennent les manuscrits, mais pour de nombreux champs disciplinaires, les publications sont classiquement divisées en cinq sections ayant pour titre : « Introduction », « Matériels et méthodes », « Résultats », « Discussion », « Conclusion et perspectives ». Ils sont accompagnés de résumés structurés (voir le paragraphe sur les

« Résumés ») en français et en anglais, et ils doivent être assortis de références. Certaines méthodes ou certains résultats peuvent être présentés dans une rubrique annexe « Matériel supplémentaire », mais des renvois vers des articles de données (voir ce type) sont préférables.

Les articles ne peuvent pas dépasser 50 000 signes, espaces compris. S'ils sont longs, leur structuration par des sous-titres est encouragée ; ceux-ci doivent être brefs et ne pas être rédigés sous forme de phrase ; seuls deux niveaux de structuration sont autorisés (avec une numérotation Afnor).

L'introduction doit justifier le travail et en exposer les objectifs, tout en rappelant les données précédemment publiées sur le sujet (avec les références).

Dans la partie « Matériels et méthodes », toutes les conditions d'obtention des résultats doivent être détaillées. Cette partie ne doit fournir aucun résultat. Elle se termine par l'indication du nombre de répétitions et la présentation des tests statistiques mis en œuvre.

Dans la partie « Résultats », ces derniers sont donnés, selon leur nombre ou leur type, sous une forme numérique – telle que les moyennes (avec écarts types ou intervalles de confiance), les médianes (avec les extrêmes) et les probabilités (avec les intervalles de confiance si possible). La signification statistique doit s'appuyer sur des tests appropriés.

Les longues énumérations de chiffres dans le texte doivent être évitées : les tableaux et figures doivent être largement utilisés pour expliquer le texte.

La partie « Discussion » commente les résultats présentés, sans en donner de nouveaux ni répéter ceux qui ont été déjà donnés dans la partie précédente, et les compare à ceux qui sont publiés dans la littérature. Les analyses

Instructions aux auteurs

quantitatives sont à privilégier.

La « Conclusion » fournit des réponses brèves aux questions soulevées dans l'introduction. Elle doit être dérivée sans ambiguïté des résultats de la discussion, sans affirmer des faits qui ne peuvent être justifiés par les données du texte. Elle ne doit pas faire double emploi avec le résumé.

Les références doivent être abondantes, justifiant toutes les idées ou résultats cités, et renvoyant à la première personne ou au premier groupe de personnes ayant proposé l'idée ou établi les résultats initiaux, conformément aux règles éthiques en vigueur dans le milieu scientifique.

Ces articles de recherche peuvent, le cas échéant, être issus de colloques ou de conférences, dans la mesure où ils exposent des résultats scientifiques originaux.

Articles historiques

Les articles historiques présentent, eux aussi, des résultats nouveaux, mais sous une forme qui n'est pas nécessairement celle des articles des sciences de la nature. Les habitudes disciplinaires et la nature même de ces articles donnent aux auteurs une plus grande liberté de forme.

Articles de données

Ces articles décrivent des données de recherche que les auteurs ont déposées sur un site de dépôt. Ils permettent que les données brutes, qui sont classiquement perdues dans les « Matériels supplémentaires », soient évaluées par les pairs, présentées, formatées, qu'elles reçoivent un DOI et soient plus faciles d'accès pour la communauté internationale, tandis qu'une propriété intellectuelle est donnée aux scientifiques qui les ont produites.

Tous les articles de données doivent comporter un lien internet vers le site de dépôt où ont été placées les données commentées.

Les manuscrits doivent comprendre :

- le titre,

- les auteurs,
- leur affiliation,
- le résumé,
- les mots-clés,
- un tableau des spécifications comprenant :
 - sujet,
 - domaine spécifique,
 - type de données,
 - collecte de données,
 - emplacement de la source des données,
 - accessibilité des données.

Le texte doit ensuite contenir :

1. La valeur des données
2. L'arrière-plan
3. La description des données, avec figures et tableaux
4. La conception expérimentale, matériel et méthodes
5. Les limites
6. La déclaration de contribution des auteurs
7. Les remerciements
8. La déclaration d'intérêts concurrents
9. La disponibilité des données
10. Les références
11. Le matériel supplémentaire, le cas échéant.

« Groupe bleu » : Articles de synthèse, Perspectives

Les textes de ce groupe n'ont pas pour vocation de présenter de nouveaux résultats mais de proposer, sous diverses formes, des synthèses de l'existant – ce qui peut, bien entendu, produire *de facto* des connaissances nouvelles.

Articles de synthèse

Dans cette rubrique figurent en premier lieu des articles de fond proposant une revue d'ensemble, sur un sujet donné, des développements récents, d'une question d'actualité ou d'un nouveau progrès, à partir d'une analyse critique des données de la littérature et des controverses qui peuvent y être associées. Il s'agit ainsi de proposer une synthèse critique des travaux publiés sur un

Instructions aux auteurs

thème donné et débouchant sur des propositions utiles et constructives.

La rubrique contient aussi des synthèses « courtes » ou « mini-revues », plus précises et ciblées de la littérature à travers un article clé du domaine, récent (datant de moins d'un an). Le contenu requis est une courte introduction, les résumés de deux à cinq articles, un commentaire global sur ces articles et une conclusion sous forme de points forts.

Ces synthèses courtes peuvent être des comptes rendus de colloque, faisant le point sur un état de l'art tel qu'il a été exposé à l'occasion du colloque, ou tel qu'on peut l'inférer des différentes présentations qui y ont été faites.

Perspectives

Les articles de la rubrique « Perspectives » peuvent être soumis spontanément ou sollicités par les éditeurs. Ils permettent d'informer un large lectorat de développements scientifiques importants dans le domaine d'expertise des auteurs et d'en faire ressortir la portée. Ils peuvent contextualiser des résultats récents, en montrer l'importance intrinsèque, en signaler l'intérêt pour d'autres disciplines, en évoquer les orientations futures. Ils doivent apporter de la nouveauté, et ne pas se limiter à résumer des travaux publiés.

S'ils signalent des travaux récents et notables, qu'ils soient techniques, technologiques ou scientifiques, ces articles ne devront pas se focaliser sur les propres travaux de leurs auteurs.

Un article de cette rubrique peut présenter l'opinion et les idées de l'auteur concernant la recherche actuelle et les orientations futures. Il doit être concis, et bien montrer un point de vue nouveau et original sur des problèmes existants, des concepts fondamentaux ou des notions courantes, proposer et soutenir une nouvelle hypothèse, ou discuter des implications d'une innovation récemment mise en œuvre.

Les instructions de rédaction des « Notes d'opinion » s'appliquent à ces textes (voir plus loin).

Si ces articles font l'objet d'un traitement éditorial identique à celui de tous les autres, cette analyse éditoriale sera évidemment rapide pour conserver sa raison d'être.

« Groupe orange » : Notes d'opinion, Commentaires, Éditoriaux, Présentations de livres et d'articles

Les textes de ce groupe permettent une liberté d'expression affirmée, mais ils nécessitent une description circonstanciée de leur contenu.

Dans la mesure où ils engagent aussi la revue, ils sont soumis à évaluation selon un « contrat » qui règle les échanges entre les auteurs de manuscrit et l'équipe éditoriale (comité éditorial, éditeurs en charge de manuscrits, rapporteurs), contrat dont les termes sont développés ci-dessous.

De tels textes peuvent être proposés lorsque :

- des recherches ont été effectuées, mais les données sont préliminaires, peu significatives ou pas assez solides pour transmettre un résultat scientifique ;
- le sujet concerne un public plus large que les seuls spécialistes du sujet, ou la communauté scientifique en général ;
- les auteurs souhaitent présenter des opinions et des idées, ou décrire une innovation qui n'a pas encore été mise en œuvre ;
- les experts veulent efficacement participer au débat public sur un sujet, voire contribuer à l'élaboration de politiques.

Ces articles encouragent un débat qui remet en question l'état des connaissances ou des pratiques dans un domaine particulier.

Instructions aux auteurs

Les articles de cette rubrique ne doivent pas être des notes de recherche déguisées, avec de données inédites ou originales non évaluées. De même, les *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France* n'acceptent pas les articles qui vantent des produits spécifiques.

Notes d'opinion

Les articles de type « Notes d'opinion » (sous-entendu : d'expert, de citoyen, de scientifique, de technologue, de technicien, quel que soit le champ couvert dans la limite donnée précédemment) présentent le point de vue des auteurs sur les forces et les faiblesses d'une hypothèse ou d'une théorie scientifique, d'une pratique technique, technologique ou scientifique, d'une politique mise en œuvre ou de programmes techniques, technologiques ou scientifiques.

Ils peuvent exprimer une manière de penser un sujet qui se démarque de l'existant, et encouragent un débat qui peut remettre en question les acquis cognitifs ou pratiques dans un domaine particulier.

Ces articles d'« opinion » font bien entendu l'objet d'une analyse critique en double anonymat par des pairs, visant non pas à livrer une bataille d'opinions, mais à garantir la solidité scientifique du raisonnement et le respect du consensus scientifique du moment.

Les « Notes d'opinion » ne doivent pas se réduire à de simples injonctions : leurs conclusions doivent se fonder sur des faits et des raisonnements présentés explicitement et très bien référencés : les textes cités doivent être publiés par des revues à comité de lecture ou par des institutions scientifiques notoires. L'utilisation de sources secondaires, telles que des productions journalistiques générales, des textes de littérature « grise » ou des données produites par des organisations partisanes n'est pas suffisante.

Une opinion reste toutefois « *un avis donné sur une question* », un « *sentiment, idée, point de*

vue, jugement que l'on porte sans que l'esprit le tienne pour assuré, sur une question donnée » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 2022). De ce fait, les rapporteurs ne peuvent contester cette opinion en tant que telle, ou refuser la publication d'un manuscrit soumis dans cette rubrique au seul motif que leur avis diffère de celui des auteurs : ils doivent se limiter à des demandes visant à rendre le manuscrit conforme aux critères évoqués précédemment et à améliorer sa qualité. Ainsi, au-delà de critiques factuelles (raisonnements fautifs, arguments insuffisamment clairs, contre-vérités scientifiques, etc.), ils vérifient que les auteurs ont bien exposé les prémisses nécessaires à leurs conclusions.

En cas de désaccord sur les opinions présentées par les auteurs, les rapporteurs sont invités à publier leurs propres opinions dans un « Commentaire de note » (même groupe de rubriques).

Il est recommandé que les « Notes d'opinion » soient relativement courtes (2 000 – 2 500 mots), car une argumentation succincte est souvent plus efficace quand elle est débarrassée d'une documentation excessive. En revanche, il se peut que les manuscrits puissent devoir être augmentés de réponses à des demandes des rapporteurs ou de l'éditeur.

Les textes de cette rubrique n'ont pas à suivre une structure stricte comme le classique IMRaD déjà évoqué (Introduction, Matériels et méthodes, Résultats, Discussion) : tant que les idées s'enchaînent logiquement, l'auteur est libre de structurer l'article comme il le souhaite. Ces textes doivent néanmoins comporter un résumé et des mots clés (en français et en anglais), une introduction, quelques paragraphes, une conclusion et des références.

Le titre doit être informatif et inciter à la réflexion ; l'enchaînement des idées doit être logique et bien argumenté ; tous les travaux importants relatifs au sujet traité doivent être

Instructions aux auteurs

cités dans le texte et répertoriés dans la bibliographie. Les références à des données non publiées doivent être évitées.

Pour ces articles, il est également demandé aux auteurs de divulguer l'ensemble des intérêts potentiels qu'ils peuvent avoir, en relation avec le thème de l'article.

Enfin quelques règles s'imposent : l'opinion présentée doit être originale (non déjà publiée ou largement connue) ; les auteurs doivent viser une certaine efficacité (pour convaincre, il faut donner les arguments et, notamment, procurer aux lecteurs des connaissances et informations qu'ils n'ont pas) ; le texte doit être écrit avec expertise, dans le domaine d'activité des auteurs ; ces derniers doivent être précis, et leurs arguments reposer sur des recherches solides, bien référencées ; la rédaction doit être respectueuse, posée, et montrer un équilibre entre opinion et vérités reconnaissables ; elle doit être « judicieuse », avec une analyse serrée du sujet, sans déclarations superficielles ; le texte doit être succinct et clair, et le sujet de l'article évident dès les deux premières phrases (l'accroche).

Les « Notes d'opinion » peuvent être écrites « à deux voix », pour présenter une controverse, ou deux prises de position différentes sur un même sujet. Il conviendra dans ce cas aussi de respecter tous les critères exposés ci-dessus, et notamment la nécessité d'une argumentation d'ordre scientifique.

Commentaires

De manière générale, les « Commentaires » (prenant dans certains journaux la forme de « Lettres à l'éditeur ») ont pour objet de remettre en cause, sur une base factuelle, un article précédemment publié dans les *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France*.

Il s'agit ici de signaler des erreurs ou des omissions, d'exposer une autre interprétation des résultats voire un point de vue opposé, de

proposer des possibilités d'élargissement du propos.

A *contrario*, il ne s'agit pas de mener une discussion critique reflétant une prise de position des auteurs sur la base d'opinions non solidement étayées par des faits, auquel cas les auteurs sont invités à soumettre leur propos dans la catégorie des « Notes d'opinion ».

Par ailleurs, si le commentaire se limite à l'identification de simples erreurs factuelles, qui affectent l'exactitude de l'article publié, un simple *corrigendum* ou *erratum* peut être publié à la place.

Ces commentaires sont simples dans leur principe : ils utilisent les données produites par la science ou la technologie pour interpréter les études publiées, et ils ne peuvent faire état que de résultats déjà publiés.

Conformément aux recommandations de l'*International Committee of Medical Journal Editors*, les auteurs dont les propos sont discutés dans un « Commentaire » sont invités par la revue à répondre. S'ils le font, ils ne peuvent pas faire état de recherches supplémentaires, lesquelles doivent être proposées, là encore, dans le cadre d'un « Article de recherche ».

Ce type d'interactions publiques entre auteurs et lecteurs n'est pas nouveau : il avait déjà cours au XV^e siècle quand les scientifiques européens échangeaient des idées et discutaient mutuellement leurs travaux (dans des lettres qu'ils s'échangeaient et dont ils adressaient des copies à des tiers).

Les textes de cette rubrique ne sont pas des articles scientifiques (des résultats nouveaux doivent être publiés dans des « Articles de recherche »), mais des communications qui proposent des révisions d'articles déjà publiés, qui présentent des suggestions, des manières différentes d'arriver à des résultats publiés, des

Instructions aux auteurs

concepts différents pour interpréter ces résultats, des interprétations différentes, des hypothèses qui naissent des résultats. Ils sont soumis en vue de faire progresser les connaissances, mais ne doivent pas nuire à la réputation des chercheurs dont ils discutent les résultats.

Les « Commentaires » et les réponses invitées sont structurés de la même manière. Ils doivent être succincts et ne pas dépasser trois pages imprimées, soit environ 2 500 mots, références comprises, et ne pas comporter de résumé, mots-clés ou titres de section (par exemple « Introduction », « Matériel et méthodes »).

Enfin les « Commentaires » ne sont pas utilisés pour aborder les questions éthiques. Si une question éthique est observée, les lignes directrices du COPE (*Committee on Publication Ethics*) doivent être suivies.

Les « Commentaires » et les réponses éventuelles font eux aussi l'objet d'une analyse critique doublement anonyme par les pairs. Ils ne se font qu'une seule fois. En cas de discussion à poursuivre, d'autres articles doivent être soumis.

Éditoriaux

Les éditoriaux sont considérés comme des textes dont les auteurs assument la responsabilité : ils présentent un thème ou des jugements analytiques sur des idées qui doivent être énoncées de manière claire et justifiée. L'éditorial peut attirer l'attention sur un problème actuel ou soulever une question et suggérer une réponse raisonnée.

Les éditoriaux sont des textes brefs, référencés, éventuellement illustrés. Ils doivent compter entre 2 000 et 4 000 mots (y compris le résumé, le texte principal, les références et les légendes des figures). Ils doivent avoir un titre court et explicite, ainsi qu'un résumé de 130 mots ou moins.

Ils sont classiquement publiés par des membres du Comité éditorial, mais peuvent également être sollicités par ce dernier. Quels que soient les

auteurs, ces textes font eux aussi l'objet d'une double évaluation anonyme.

Analyse critique de livres ou d'articles

Il s'agit de textes qui peuvent être courts mais qui doivent conserver une forme académique, avec des références pour soutenir les idées avancées. Les articles ou les livres analysés peuvent servir de support à la présentation d'opinions étayées.

« Groupe pourpre » : Cours, Matériel didactique, Autres activités d'enseignement, Démonstrations, Expériences de laboratoire

Cours

Les « Cours » doivent être accompagnés d'une présentation détaillée qui indique :

- la relation du cours proposé avec les domaines de préoccupation de l'Académie d'agriculture de France (alimentation, agriculture, environnement) ;
- le niveau d'étude auquel le cours est destiné, le public visé ;
- les raisons pour lesquelles le cours est proposé ;
- la place qu'occupe le segment de cours dans un cours complet ;
- les prérequis et les choix didactiques.

Les « Cours » ne peuvent pas être uniquement une succession de diapositives, ils doivent être entièrement autonomes et rédigés. Les textes trop volumineux (plus d'un chapitre de livre, c'est-à-dire environ 50 000 caractères) doivent être divisés en chapitres, qui doivent être soumis séparément. Les documents peuvent être en anglais ou en français.

Les « Cours » peuvent être illustrés, et en couleur.

Les figures et graphiques provenant d'autres documents ou publications doivent être

Instructions aux auteurs

accompagnés de leur source et, le cas échéant, il peut être demandé aux auteurs de ces documents d'en autoriser la reproduction. Les hyperliens sont encouragés (vers les annexes, les lectures complémentaires, les exercices et problèmes, les vidéos en ligne, les références, etc.).

Les raisons du synopsis, la logique du cours, sa pertinence par rapport au cours dans lequel il est enseigné peuvent être décrites. Une étude bibliographique attentive doit avoir permis de situer le « Cours » dans le contexte des textes déjà publiés.

Dans la mesure où les « Cours » concernent les trois domaines couverts par l'Académie d'agriculture de France, ils peuvent être dispensés à tous les niveaux, de l'école primaire à l'université.

Les documents soumis (éventuellement au format pdf) sont évalués en l'état, sans considération de la cohérence pédagogique globale, car un élément de cours peut être utilisé dans des contextes et des programmes différents, ce qui relève de la liberté pédagogique. Les rapporteurs vérifient l'exactitude des informations soumises, et ils peuvent discuter des choix didactiques (sans imposer le leur), signaler d'éventuelles erreurs, suggérer des références récentes. Ils agissent toujours, pour ces textes comme pour les autres manuscrits, en vue de trouver des propositions d'amélioration.

Matériel didactique

Sous ce vocable, on entend une diversité de sources : documents de bonnes pratiques, discussions didactiques, modes opératoires, points de vue d'expert.

La transmission d'informations scientifiques, technologiques ou techniques, à tout niveau, de l'école primaire à la formation continue, nécessite des documents de formats divers. Ceux-ci peuvent être accompagnés d'une analyse critique et d'une discussion rigoureuse. Une bibliographie

n'est pas toujours indispensable, mais elle est justifiée s'il s'agit de mettre à jour un processus déjà décrit (une à deux références maximum). Des diagrammes peuvent être présentés, et les auteurs ont la possibilité d'ajouter des vidéos ou tout autre matériel supplémentaire accessible en ligne.

Les différents contenus possibles sont :

- une revue de la littérature sur un sujet d'actualité ou controversé, fondée sur la bibliographie ;
- une technique ou une procédure originale ou spécifique de nature scientifique, technologique ou technique ;
- une discussion sur les bonnes pratiques, dans le domaine scientifique, technologique ou technique.

En ce qui concerne la structure générale, les instructions relatives aux autres articles de ce groupe s'appliquent. Ils doivent répondre aux mêmes exigences que les articles originaux et les revues de littérature des *Notes académiques*.

Dans cette section, on peut trouver des points de vue d'experts basés sur deux principes :

- un examen minutieux de la littérature, couvrant au moins les cinq dernières années ;
- l'opinion de l'auteur, sur des points spécifiques où la littérature n'apporte pas de réponse. C'est dans l'expression de cette idée personnelle – distincte des recommandations professionnelles – que réside la spécificité de cette section.

Autres activités d'enseignement

Ces articles décrivent des activités pratiques de tout niveau (de l'enseignement élémentaire à l'université) qui peuvent être réalisées en classe, en laboratoire ou dans un cadre extra-scolaire ou extra-universitaire.

Les activités sont destinées à présenter des idées ou des sujets intéressants et stimulants, et à susciter la discussion. Elles doivent avoir été réalisées avec des étudiants dans un cadre d'enseignement ou de vulgarisation ; il ne peut

Instructions aux auteurs

s'agir de simples propositions.

Il convient de décrire la manière dont l'activité a été mise en œuvre dans le cadre d'un programme d'études. Les problèmes que les instructeurs pourraient rencontrer doivent être mentionnés, et d'autres informations susceptibles d'aider un instructeur à mettre en œuvre l'activité doivent être fournies. Les dangers potentiels et les mesures de sécurité doivent être abordés.

Démonstrations

Les démonstrations sont des activités pratiques mises en œuvre par les professeurs. Elles doivent mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de sécurité (c'est-à-dire la manipulation et le stockage des produits chimiques ou radioactifs) et de risques (c'est-à-dire les incendies, les explosions, les fumées nocives), et fournir des informations complètes qui permettront à d'autres d'utiliser la démonstration dans leur propre environnement. Les dangers et les mesures de sécurité doivent être traités dans une section dédiée. La fourniture d'informations complémentaires est obligatoire, l'inclusion d'une vidéo de la démonstration est encouragée.

Expériences de laboratoire

Les séances de travaux pratiques mettent en œuvre des protocoles expérimentaux qui sont décrits dans les articles de ce type. Les manuscrits et les vidéos d'expériences de laboratoire sont destinés à aider les lecteurs à visualiser leurs étudiants en train de réaliser une expérience. On s'attend donc à ce que les laboratoires aient effectivement accueilli des élèves dans le cadre d'un cours ; ces manuscrits ne doivent pas être des projets. Des informations sur la manière dont l'expérience a été menée doivent être fournies : nombre de participants, nature individuelle ou collective du travail, nombre de répétitions, temps nécessaire à sa réalisation. L'accent ne doit pas être mis sur les procédures ; celles-ci doivent plutôt être résumées, les détails étant fournis dans les informations complémentaires. Les risques et les mesures de sécurité doivent être abordés dans une section

dédiée. Il faut également évaluer comment l'expérience a amélioré le processus d'apprentissage des étudiants et si les objectifs pédagogiques ont été atteints.

« Groupe rouge » : Documents éditoriaux

Ce groupe rassemble tous les documents statutaires relatifs aux *Notes académiques* : composition du comité éditorial, instructions aux auteurs, déclarations éthiques, etc.

Le label « Potentiels de la science »

Certains des articles appartenant aux groupes précédents ont pour objet d'examiner les bénéfices potentiels de la science pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, dans une perspective « durable » (c'est-à-dire préservant les ressources, diminuant les émissions de gaz à effet de serre, impactant positivement la santé globale des humains et de leur environnement, optimisant les revenus des agriculteurs, etc.).

Tout en étant conscients qu'un progrès scientifique décisif ne peut être prédit, les auteurs de ces articles proposent des réflexions sur les capacités des sciences à améliorer la production agricole et alimentaire, ainsi que la qualité des produits, la conservation et la préservation de l'environnement. Ils cherchent à croiser, sans *a priori* ni exclusive, les acquis cognitifs les plus récents avec les attentes technologiques et techniques nécessaires à une agriculture et une alimentation durables.

Quelle que soit leur nature (article de recherche, synthèse, perspective, note d'opinion, commentaire, etc.), ces articles recevront un label « Potentiels de la science », qui permettra de les identifier aisément.

Ils peuvent concerner différents sujets, par

Instructions aux auteurs

exemple :

- Quelles avancées scientifiques pour quel progrès ?
- Concepts et outils du génie génétique ;
- Élevage des animaux : domestication, santé, sélection et alimentation ;
- Amélioration des plantes ;
- Nutrition, croissance et développement des plantes ;
- Protection des cultures ;
- Gestion des ressources sol-eau-air-espace en relation avec le développement socio-économique ;
- Modélisation et mécanisation, itinéraires techniques ;
- Utilisations non alimentaires du vivant et valorisation des sous-produits ;
- Avenir et sécurité de l'alimentation humaine.

3.7 Le circuit éditorial

Un principe de cette revue est d'encourager la publication de manuscrits, en échangeant avec les auteurs autant que nécessaire pour atteindre la qualité académique.

Pour parvenir à ce résultat, la revue fonctionne grâce à un comité éditorial composé d'une vingtaine de personnes (une ou deux par Section de l'Académie d'agriculture de France), avec cinq secrétaires de rédaction, à savoir Yves Brunet, Noëlle Dorion, Mylène Durand-Tardif, Hervé This et Nadine Vivier.

Les manuscrits de tous types font l'objet d'une analyse critique, anonyme, par au moins deux rapporteurs, sous la responsabilité d'un Éditeur en charge.

Les *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France* (N3AF) seront publiées après le processus suivant :

- le manuscrit est soumis par e-mail à : notes-academiques@academie-agriculture.fr ;

- le manuscrit anonymisé est déposé sur le site académique, afin de régler les éventuelles discussions sur l'art antérieur ;
- le manuscrit est transmis aux Éditeurs Secrétaires, qui déterminent s'il entre dans le cadre de la revue ;
- le Comité éditorial est invité à désigner un « Éditeur en charge », qui devra faire analyser le texte par au moins un Académicien et un expert extérieur à l'Académie ;
- l'objectif des rapporteurs est d'apporter des révisions positives pour améliorer la qualité de la publication. Il peut y avoir plusieurs tours entre les rapporteurs et l'auteur ou les auteurs ;
- les observations (factuelles) des examinateurs seront transmises aux auteurs de manière anonyme ;
- les auteurs doivent répondre dans le fichier .doc, en indiquant les changements ; ils peuvent s'opposer à plusieurs commentaires, en donnant les raisons, mais l'éditeur se réserve le droit d'arbitrer, en cas de désaccord. Les auteurs doivent également répondre point par point aux commentaires et soumettre une version révisée mettant en évidence les modifications apportées ;
- le processus d'envoi du manuscrit aux examinateurs et d'envoi des commentaires des examinateurs aux auteurs est répété jusqu'à ce que le manuscrit soit accepté ;
- une fois accepté, le manuscrit est mis en forme ; les épreuves sont envoyées aux auteurs, qui n'ont alors plus la possibilité de modifier le texte ; ils ne peuvent que corriger les erreurs.

Le fait de demander des changements majeurs ne signifie pas que l'article n'est pas publiable. La décision finale d'acceptation sera donc prise sur des versions ultérieures du manuscrit.

Rejet du manuscrit : tous les manuscrits sont considérés comme acceptés une fois que les modifications demandées ont été effectuées. Les seuls cas de rejet sont ceux où les auteurs eux-mêmes refusent de modifier le manuscrit en réponse aux commentaires des examinateurs.

Instructions aux auteurs

Correction des épreuves, reproduction : les épreuves sont envoyées à l'auteur ou aux auteurs correspondants par courriel (format pdf) après l'acceptation finale du manuscrit.

Les corrections ne doivent porter que sur la typographie, l'orthographe ou la grammaire. Aucun changement ne peut concerner les faits scientifiques.

Les auteurs ne peuvent pas demander de modifications de la mise en page. Aucun ajout au manuscrit ne peut être effectué. Le(s) auteur(s) correspondant(s) doit (doivent) remettre l'épreuve corrigée avec une lettre « accord pour publication ».

Citer :

Instructions aux auteurs-Instructions for authors. 2025. *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France / Academic Notes of the French Academy of Agriculture (N3AF)*, 19(9), 1-26. <https://doi.org/10.58630/pubac.not.a808293>